Zeitschrift: Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge

Herausgeber: Comité International de la Croix-Rouge

Band: - (1999)

Rubrik: Soutien opérationnel

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CICR/B. Heger

Sans eau potable on ne peut survivre. Lorsque des réseaux locaux d'approvisionnement en eau sont détruits à la suite d'un conflit, le CICR installe des systèmes d'urgence qui garantissent l'accès à l'eau aux populations civiles.
En 1999, le CICR a fourni et installé des systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement pour un montant de 16,8 millions de francs suisses.

1999, une année charnière pour les ressources du CICR

Au cours de l'année 1999, les divisions de soutien du CICR ont dû s'adapter à de nombreux défis, tant internes qu'externes, dans le cadre du « projet Avenir » mis en œuvre en 1998.

Du point de vue des ressources humaines, les changements constatés dans la nature de l'action humanitaire ont requis une expertise et des compétences toujours plus grandes du personnel. Des efforts ont été entrepris pour planifier les parcours professionnels, de manière que l'institution puisse disposer à tout moment d'un personnel hautement qualifié, formé et expérimenté, et ainsi répondre rapidement et efficacement aux besoins. Pour ce faire, le CICR a mis en place plusieurs projets visant à améliorer le processus de recrutement, de formation et de planification de son personnel par le biais, notamment, d'une meilleure définition des compétences requises pour exercer les métiers de l'humanitaire. Il s'est attaché également à réviser son système de rémunération, qui doit promouvoir tant l'équité de traitement que la mobilité des collaborateurs. Afin de renforcer la politique de formation du personnel, la Direction des ressources a par ailleurs créé une cellule de réflexion et de mise en œuvre du futur centre de formation du CICR.

Enfin, toujours sur le plan des ressources humaines, le CICR a bénéficié du soutien substantiel non seulement des Sociétés nationales, dont les collaborateurs ont largement contribué à la réalisation des activités opérationnelles sur le terrain, mais aussi de ses nombreux employés locaux, dont l'apport est essentiel à la bonne marche des délégations. Malgré ces soutiens additionnels en ressources humaines, l'institution a toutefois connu quelques difficultés à disposer d'une capacité en personnel suffisante pour répondre à ses besoins de manière satisfaisante.

Sur le plan financier, l'année 1999 a vu le budget (siège et terrain) de l'institution atteindre le chiffre record d'un milliard de francs suisses. Les donateurs ont montré leur soutien exceptionnel au CICR, puisque l'équilibre financier a pu être maintenu et que les activités planifiées ont été menées à bien (il convient de relever que le taux de réalisation a atteint 84 %, ce qui est sans précédent).

Indiquons aussi que, dans le cadre du « projet Avenir », le CICR a engagé en 1999 la nécessaire restructuration de son processus de financement, en mettant en place un plan d'action global qui comprend trois volets : prévision, diversification et flexibilité. Ce plan devrait permettre à l'institution de mieux planifier et gérer ses ressources financières.

L'année considérée a été marquée également par la mise en œuvre de la première action intégrée du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge lors de la crise des Balkans et par le lancement d'un appel commun aux donateurs. Cette expérience, conduite en application de l'Accord de Séville, a été riche d'enseignements sur le plan des ressources aussi bien humaines que financières et son évaluation permettra de définir des orientations communes plus efficaces pour l'avenir.

Sur un plan plus technique, la Division des finances du CICR a introduit, en 1999, un nouveau système financier qui lui donnera les moyens de disposer d'un ensemble d'informations financières fiables et adaptées à un système d'établissement de rapports, tant internes qu'externes, de qualité.

Remarquons que cette évolution s'inscrit dans le cadre du développement et de la mise en œuvre d'un système global d'information intégré («entreprise resource planning»). Celui-ci vise à doter l'institution d'applications informatiques qui resteront en vigueur, ce qui permettra de répondre aux besoins en matière de finances et de gestion, d'une part en obtenant des données fiables et communes et, d'autre part, en assurant leur transmission entre les différents services de soutien opérationnel du CICR.

Jacques Stroun
Directeur des ressources humaines et des finances